



# Chemins d'avenirs

La Région s'implique dans la concrétisation du programme de l'Association "Chemins d'avenirs", qui a pour objectif de placer l'accompagnement d'une centaine de collégiens et lycéens volontaires au cœur de son action.

## Des objectifs communs pour "Chemins d'Avenirs"

L'Association « Chemins d'avenirs », la Région Normandie, et la région académique Normandie se mobilisent conjointement autour de deux objectifs :

- Lutter contre les phénomènes d'autocensure, encourager et soutenir l'ambition des élèves éloignés des grandes métropoles, afin de promouvoir l'équité sociale et territoriale;
- Favoriser le développement de parcours ambitieux en ouvrant le champ des possibles de ces collégiens et lycéens et encourager la poursuite d'études dans les filières choisies y compris les filières d'excellence.

L'Association « Chemins d'avenirs » propose un accompagnement avec une approche personnalisée et des outils concrets d'aide à la réussite pour des jeunes inscrits en collèges et lycées de zones rurales ou de petites et moyennes villes.

L'association place l'élève au cœur de son action et s'attache à créer un écosystème de réussite autour de chaque filleul, associant famille, professeurs, Psychologues de l'Education Nationale, entreprises et associations. Le but est que le jeune puisse façonner lui-même son parcours académique et professionnel en

fonction de ses envies et de ses capacités.

## **Des interventions dans les établissements et des stages gratuits**

Les collèges et lycées suivants ont désiré s'inscrire dans cette démarche :

- Collège Evariste Gallois, Breteuil (27)
- Collège Félix Leclerc, Longny les Villages (61)
- LPO Lycée des Métiers, Mézeray Gabriel à Argentan (61)
- LPO Napoléon à L'Aigle (61)
- LPO Jean Monnet, Mortagne au Perche (61)
- LGT Porte de Normandie, Verneuil d'Avre et d'Iton (27)

Dans le cadre de son programme, l'Association Chemins d'avenirs propose :

- des interventions dans les établissements : présentation de l'association auprès des élèves de 4<sup>e</sup> et de 1<sup>ère</sup> dans le but de les sensibiliser aux questions d'orientation...
- une intervention « atelier » supplémentaire pendant l'année : travail sur la confiance en soi, prise de parole, rencontres avec des étudiants, préparations aux oraux...
- l'accès à des stages de préparation aux concours gratuits, à des stages professionnels en vue de découvrir le monde du travail, des visites d'entreprises...

## **Le parrainage**

Chaque élève sélectionné devient filleul et se voit attribuer un parrain ou une marraine, qui l'accompagne pour au moins 18 mois, renouvelables jusqu'à la fin de sa première année d'études supérieures. Pour les élèves de 1<sup>ère</sup>, le parrainage débute dès l'entrée dans le programme (janvier-février 2020 pour la première année). Pour les élèves de 4<sup>e</sup>, les 6 premiers mois sont des mois d'intégration dans l'association, qui préparent progressivement au parrainage, qui commence en

septembre de leur année de 3<sup>e</sup>.

Les parrains et marraines sont des actifs de tout âge et des étudiants en fin de parcours, issus de tous les cursus et horizons professionnels, de tous les territoires, en France ou à l'étranger qui s'engagent à accorder près de 2 heures par mois à leur filleul.

L'accompagnement est effectué notamment en fixant toutes les 6 semaines un rendez-vous sur Skype, guidé par un kit pédagogique conçu par Chemins d'avenirs, et qui aboutit sur un compte-rendu auprès de l'association, qui lui permet de suivre l'évolution de chaque binôme et aider les relations de parrainage.

## **Ceci peut vous intéresser**



**[Formation tout au long de la vie](#)**